

Les organisations de producteurs au service des agriculteurs et des territoires ruraux

Lettre d'information n°16 – Octobre 2019

LE VOYAGE D'ÉTUDE ET LES MISSIONS D'EXPERTISE : CLÉS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES OPA PARTENAIRES

En tant qu'agri-agence, membre de l'alliance AgriCord, Fert est soucieuse de mobiliser le savoir-faire professionnel en matière d'organisation agricole, déteu par les agriculteurs, membres et élus, et par les techniciens salariés de ces organisations. Cette mobilisation est un principe au cœur de la démarche, un outil au service de l'action de terrain, et non pas une fin en soi. Pour Fert, la mobilisation de ce savoir-faire se fait au-delà des organisations professionnelles agricoles stricto-sensu (les organisations mobilisées pouvant avoir des statuts variés : bureaux d'études, entreprises agro-alimentaires, centres de formation agricole ...) et se fait de différentes manières. Cette lettre d'information revient sur deux mobilisations récentes organisées dans le cadre de l'accompagnement d'OPA partenaires de Fert.

ALGÉRIE



Témoignage de l'animatrice de l'Anap, après son voyage d'étude en France

En 2015, un petit groupe d'apiculteurs professionnels algériens, engagés pour une apiculture responsable et de qualité au niveau national, crée l'Association Nationale des Apiculteurs Professionnels – l'Anap. En 2018, afin d'animer ses chantiers techniques et sa vie associative, la jeune organisation a recruté une animatrice. Pour favoriser sa montée en compétences, l'Anap a décidé avec ses partenaires français d'organiser un voyage d'étude en France, pour l'animatrice. Le voyage a été encadré par l'Association pour le Développement de l'Apiculture Provençale – l'Adapi et Fert.



Après deux semaines passées entre septembre et octobre 2019 à rencontrer des structures collectives apicoles françaises, Meriem Hammal, l'animatrice de l'Anap, témoigne.

Fert : *C'était la première fois que vous veniez en France, quelles étaient vos attentes avant ce voyage d'études ?*

Meriem Hammal (MH) : Ce voyage était surtout une opportunité de rencontrer d'autres personnes faisant le même travail que moi. En Algérie, il y a peu d'organisations paysannes et encore moins d'animateurs salariés, en tout cas pas à ma connaissance. Pouvoir échanger avec d'autres animateurs, quelque part mes pairs, sur leur quotidien, la gestion des problèmes et leur rapport aux élus était une bonne manière de trouver des réponses à certaines de mes questions.

Dans un deuxième temps, l'Anap étant en pleine réflexion sur la notion de qualité des miels algériens, les pratiques apicoles et les caractéristiques associées, il était intéressant de comprendre les expériences de différentes structures apicoles française (groupements, syndicats et coopératives) dans la mise en place d'une démarche qualité.

Fert : *Que reprenez-vous de ces 17 jours passés en France ? Qu'est-ce qui vous a surpris ?*

MH : J'ai pu rencontrer plusieurs acteurs de la filière apicole française : apiculteurs, coopératives et groupements de producteurs, syndicats, chercheurs et conditionneurs. Pour résumer ce long voyage et ces nombreuses rencontres, j'ai trouvé la filière miel française très organisée avec une diversité et une complémentarité d'acteurs de la ruche au consommateur.

J'ai d'abord été surprise par la similarité des problématiques auxquelles font face les apiculteurs français par rapport aux apiculteurs algériens, c'est-à-dire la concurrence déloyale des miels d'importation, la dégradation de la santé des cheptels et le changement climatique.

Aussi ce que j'ai trouvé étonnant, c'est la capacité des structures collectives apicoles, pilotées par des apiculteurs, à s'asseoir autour de la table pour analyser les difficultés et à imaginer et mettre en œuvre des solutions, notamment grâce à des animateurs de qualité dont le rôle est de coordonner les activités et accompagner les élus dans leurs missions. Sur le plan technique, j'ai pu découvrir et comprendre comment plusieurs démarches qualité avaient été mises en place, via différents signes de qualité de la marque privée à l'IGP. Cette découverte a été complétée par ma participation à des opérations de contrôle et d'analyse chez les apiculteurs et les conditionneurs sur l'IGP « miel de Provence » et la marque « Gelée Royale Française ».

Je retiens que ces démarches sont exigeantes mais restent à la portée des apiculteurs. De plus, **pour fonctionner et susciter la confiance des consommateurs, les démarches de qualité sont basées sur la bonne volonté des acteurs, les apiculteurs les premiers.**



Fert : *Qu'allez-vous faire en rentrant ?*

MH : J'ai surtout plein de paperasse qui m'attend !

Je me rends compte que la convergence des intérêts est l'élément clé pour faire avancer les chantiers au sein d'une organisation de producteurs agricoles telle que l'Anap, et susciter l'engagement des élus et des adhérents. C'est un point fondamental à travailler avec les élus, car certains chantiers ont été pensés et démarrés avec trop d'acteurs aux objectifs différents.

Je pense aussi y voir plus clair sur la mise en place d'une démarche qualité et ses implications en Algérie et quelle feuille de route imaginer. Il me paraît évident que certains miels algériens ont du potentiel pour monter en gamme, tels que les miels de jujubier, d'euphorbe ou encore de carotte sauvage.

D'autres éléments restent encore en réflexion pour plus tard, notamment sur l'évolution de notre association, ses besoins en ressources humaines et sa capacité à évoluer comme l'ont su faire les structures françaises que j'ai visitées.





Témoignage d'un ingénieur de DEFIS (IRC-Montpellier SupAgro), après sa mission auprès de la SMSA Zed Elkhir



En 2017, quelques éleveurs de la SMSA Zed Elkhir (société mutuelle de services agricoles – type coopérative) et la SMSA elle-même se sont lancés dans une expérience pilote sur « le lait de chamelles » : organiser le gardiennage en commun de chamelles, effectuer la traite des chamelles en lactation et vendre le lait. Cette expérience a séduit le Prodefil, un programme d'appui aux filières financé par le FIDA et coordonné par le CRDA, qui a décidé d'accompagner la SMSA dans cette expérience. Des difficultés dans l'attribution des marchés a retardé l'appui, mais 50 chamelles en lactation ont été fournies entre mai et septembre 2019, à 5 éleveurs bénéficiaires, et la construction du centre de collecte qui sera mis à disposition de la SMSA devrait être finalisée fin 2019.

Fert a accompagné la SMSA lors de son expérience pilote en 2017 et a poursuivi son appui en 2018 et 2019 notamment au niveau de la formation et de l'accompagnement technique des éleveurs qui initiaient cette production laitière.

En septembre 2019, une mission de Laurent Roy du service DEFIS de l'IRC-Montpellier SupAgro a également été organisée pour accompagner la SMSA dans l'organisation de son service de collecte : il s'agissait d'aborder aussi bien le niveau « éleveur » et la gestion du lait après la traite, que le fonctionnement du centre lui-même et la commercialisation du lait.

Il témoigne : « Cette mission a permis de soulever de nombreuses questions qui n'avaient pas encore été envisagées par les éleveurs et les élus de la SMSA. Au-delà de l'organisation du centre de collecte et des choix à prendre quant aux modalités de collecte, ..., la SMSA doit réfléchir à son dispositif d'accompagnement du développement de la production laitière. Je m'explique : en 2019, 5 éleveurs ont bénéficié de 10 chamelles laitières chacun, des formations pour la conduite d'un troupeau laitier, la traite, etc. Qu'en sera-t-il en 2020, d'autant plus que ces chamelles ne produiront à nouveau qu'en 2021 ... ? De plus, faute de centre de collecte opérationnel, ces éleveurs ont dû s'organiser dès 2019 pour vendre le lait qu'ils ont produit. Dans la construction de son service de collecte, la SMSA doit donc être vigilante aux avantages à fournir par rapport aux circuits de commercialisation préexistants, tout en sécurisant la viabilité du centre, et notamment financière.

Ce ne sont que quelques-unes des questions soulevées lors de la mission. La SMSA doit maintenant développer son business plan, réfléchir à son plan d'accompagnement, suivre les travaux du centre de collecte, s'assurer des bonnes conditions de partenariat avec le CRDA quant à la mise à disposition du centre, définir un cahier des charges pour le lait collecté, se préparer à négocier ses marchés ... Etant donné ces importants besoins et les défis, Fert, en partenariat avec DEFIS, vont très probablement poursuivre leur accompagnement.

C'est certain qu'il y a beaucoup de choses à préparer, mais il y a de nombreux éléments positifs : les 5 éleveurs sont prêts à continuer la production laitière, la SMSA va identifier d'autres éleveurs (et il semble qu'il y ait déjà des éleveurs intéressés), et en face il y a des acteurs - des transformateurs de lait et des commerçants - prêts à s'engager pour commercialiser le lait de chamelles car la demande des consommateurs sur le marché est supérieure à l'offre existante. »

Cette lettre d'information est réalisée par l'association Fert (www.fert.fr) et ses partenaires locaux. L'action est cofinancée par :

